PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Méry (73)

SEANCE du Lundi 5 juin 2026

Le conseil municipal de la Commune de Méry dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à 12h30 le vendredi 5 juin 2026 en application du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs et des articles L2121-7 et L2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil municipal : 28 mai 2026

PRESENTS : Yvan BESSON, Jean-François BUFFET, Virginie CHAUMARD, Bruno EXERTIER, Mathilde EXERTIER, Carole FLENET, Nathalie FONTAINE, Patrick JACQUIN, Ludivine MARTIN, Odile VALLET, Aurélie VIEIRA

ABSENTS EXCUSES : 1 POUVOIRS : 7

SECRETAIRES DE SEANCE : Aurélie VIEIRA

DEBUT DE SÉANCE : 12h30

.....

En préambule Madame le Maire annonce les présents et les pouvoirs.

Elle soumet à l'assemblée la validation du compte rendu du dernier Conseil municipal du 27 avril dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité.

.....

DELIBERATIONS

ELECTIONS SENATORIALES

- ✓ **N° 23/2026: ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LES ELECTIONS SENATORIALES (SCRUTIN DU 27 SEPTEMBRE 2026)**
 Rapporteur : Nathalie FONTAINE

- ✓ **N° 24/2026: COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - CCID**
 Rapporteur : Nathalie FONTAINE
 Vote à l'unanimité

- ✓ **N° 25/2026: AVIS SUR LE PROJET DE REVISION ALLEGEE N° 3 DU PLUi GRAND LAC (EX CALB)**
 Rapporteur : Nathalie FONTAINE
 Vote à l'unanimité

Délibération 23 : ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LES ELECTIONS SENATORIALES (SCRUTIN DU 27 SEPTEMBRE 2026)
Rapporteur : Nathalie FONTAINE

Le **5 juin 2026 à 12 heures 30 minutes**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Nathalie FONTAINE.

Conformément à l'article 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

Mme le Maire informe le conseil municipal de la parution du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection d'un sénateur fixée au dimanche 27 septembre 2026.

Elle donne lecture de l'arrêté préfectoral du 21 mai 2026 portant indication du mode de scrutin et du nombre de délégués et suppléants à désigner en vue de l'élection des sénateurs dont un exemplaire a été adressé le 1er juin à chaque conseiller municipal. Le nombre de délégués à élire est de 5 titulaires et 3 suppléants, à parité.

Elle indique qu'il s'agit d'un scrutin de liste, à la représentation proportionnelle sans panachage ni vote préférentiel, à bulletin secret. Elle informe du dépôt de candidature de la liste « MERY, ensemble pour demain » présentée par Stéphane ROULET et demande si d'autres listes souhaitent déclarer leur candidature avant l'ouverture du scrutin.

Le bureau électoral est constitué, il est présidé par Mme le Maire, assisté par Mmes Odile VALLET et Ludivine MARTIN et MM. Patrick JACQUIN et Bruno EXERTIER.

Puis elle ouvre le scrutin à 12h40. Les conseillers municipaux, à l'appel de leur nom, déposent leur bulletin dans l'urne. Le bureau procède ensuite au dépouillement et constate :

- effectif légal du conseil municipal : 19

- nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

- nombre de conseillers présents à l'ouverture du scrutin : 18

- nombre de votants (enveloppes trouvées dans l'urne) : 18

- nombre de suffrages exprimés : 18

- nombre de suffrages recueillis pour la liste « MERY, ensemble pour demain » : 18

Mme le Maire annonce les noms des personnes proclamées élues dans leur ordre de classement : Stéphane ROULET, Aurélie VIEIRA, Yvan BESSON, Carole FLENET, Alain CALIFANO, Odile VALLET, Christian PERRUISSET, Mathilde EXERTIER.

Délibération approuvée à l'unanimité

Délibération 18 : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - CCID
Rapporteur : Nathalie FONTAINE

Sur demande des services fiscaux, il convient de délibérer sur la liste des personnes proposées pour constituer les membres de la CCID.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Approuve la proposition de la liste suivante :

NOM	PRENOM	ADRESSE	Impositions directes locales
BESSON	Yvan		
TORNICELLI	Annick		
DUSZINSKI	Stéphan		
PAIS	Bruno		
PEPIN	Norbert		
GREGIS	Laurette		
ROULET	Gérard		
HUGONNOT	Guillaume		
BONNEFOY-CUDRAZ	Marcel		
DUPRAZ	Sébastien		
HACHEZ	Georges		
LOI	Stéphane		
ROULLET	Stéphane		
VILLIOD	Kévin		
KHATCHIKYAN	Tigran		
RAFFIN	Martial		

Délibération approuvée à l'unanimité

Délibération 25 : AVIS SUR LE PROJET DE REVISION ALLEGEE N° 3 DU PLUi GRAND LAC (EX CALB)

Rapporteur : Nathalie FONTAINE

Mme le Maire informe l'assemblée que le PLUi Grand Lac (ex CALB) fait l'objet d'une procédure de révision allégée n°3 engagée par la Communauté d'Agglomération de Grand Lac par délibération du 21 octobre 2025 complétée par la délibération du 9 décembre 2025. Le projet de révision allégée n°3 a été arrêtée par délibération du 27 janvier 2026.

Le projet de révision allégée n°3 concerne les 17 communes de l'ex-CALB. Il doit permettre des évolutions des différentes pièces du PLUi.

Aussi, conformément aux articles L.153-16, L.153-33 et L.153-34 du Code de l'urbanisme, le projet est soumis à l'avis de la commune de Méry, concernée par le PLUi.

Le dossier du projet de révision allégée n°3 a été reçu le 9 février 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, n'a pas de demande de correction à formuler.

Donne un avis favorable sur le projet de révision allégée n°3 du PLUi Grand Lac ex CALB.

Délibération approuvée à l'unanimité

FIN DES DELIBERATIONS : 13h15

MAIRIE DE MERY (SAVOIE)

A Méry, le 5 juin 2026

Madame le Maire Nathalie FONTAINE

Le Secrétaire de séance, Aurélie VIEIRA